

09th February 2026

Mr. VISHWANATH PRABHAKAR MADDURU,
41 Rue albert 1er
Choisy le roi-94600

Dear Vishwanath,

Sub.: Contract Extension Letter

We are pleased to inform you that your contract has been extended for the position of **Specialist in Engineering** with Marquis Technologies, France. The duration of the contract is for 1 year starting from **23rd April 2026**.

Your assignment as a **Specialist in Engineering** to our subsidiary in France is an extension of your employment contract with Marquis Technologies Private Limited India.

You will execute your mission with dedication and commitment. Your position implies that you will complete all your activities within the scope of your missions.

The terms of this assignment letter (including the terms contained in the Annexures) are strictly confidential between you and Marquis Technologies.

Best Wishes,
For MARQUIS TECHNOLOGIES.



Prashant Jain

Prashant Jain
Managing Director
pjain@marquistech.com

Nous avons le plaisir de vous informer que votre contrat a été prolongé pour le poste de **spécialiste en ingénierie auprès** de Marquis Technologies, France. La durée du contrat est de 1 an à compter du **23 avril 2026**.

Votre affectation en tant que **Spécialiste en ingénierie** de logiciels à notre filiale en France est une prolongation de votre contrat de travail avec Marquis Technologies Private Limited India.

Vous exécuterez votre mission avec dévouement et engagement. Votre poste implique que vous mènerez à bien toutes vos activités dans le cadre de vos missions.

Les termes de cette lettre de mission (y compris les termes contenus dans les annexes) sont strictement confidentiels entre vous et Marquis Technologies.

Meilleurs vœux,
Pour MARQUIS TECHNOLOGIES.



Prashant Jain

Prashant Jain
Directeur général
pjain@marquistech.com

Annexure - 1

1. Duration of the contract:

This Agreement has been entered into for a fixed term starting on 23rd April 2026 and ending by operation of law, on 22nd April 2027. Your last day of actual work will be 22nd April 2027.

2. Working Hours: The working hours amount to 35 hours per week. The working week runs from Monday up to Friday (7 hours per day). You are not required to work overtime. However, if there is an overtime, it will be compensated by leisuetime.

3. Place of Work: Your work will be conducted at Paris: 250 bis boulevard Saint-Germain 75007 Paris

4. Compensation: You will be paid a monthly fixed gross salary of **4725.48 Euro**. Your fixed gross salary, subject to statutory deductions, is payable by the last working day of each month.

5. Holiday: You are entitled to 30 working days paid vacation, per year and can be taken with prior approval. The reference period for the calculation of holidays is from June 1 to May 31 of the current year. Unused leave cannot be carried forward.

6. Applicable Collective agreement: The applicable collective agreement is the national collective agreement applicable to design offices, consulting engineer offices and consulting companies dated December, 15th, 1987 (SYNTEC). Both parties agree to refer to it for the provisions related to work Relationship not covered by this contract. The classification of the Employee is 2.1 coefficient 115, of Engineers and Executives national scale.

Annexe - 1

1. Durée du contrat :

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée commençant le 23 avril 2026 et se terminant de plein droit le 22 avril 2027. Votre dernier jour de travail effectif sera le 22 avril 2027.

2. Heures de travail: Le temps de travail s'élève à 35 heures par semaine. La semaine de travail s'étend du lundi au vendredi (7 heures par jour). Vous n'êtes pas tenu de faire des heures supplémentaires. Toutefois, si des heures supplémentaires sont effectuées, elles seront compensées par du temps libre.

3. Lieu de travail: Votre travail sera effectué à Paris: 250 bis boulevard Saint-Germain 75007Paris

4. Compensation: Vous recevrez un salaire brut fixe mensuel de **4725.48 euros**. Votre salaire brut fixe, soumis aux déductions légales, est payable le dernier jour ouvrable de chaque mois.

5. Congés: Vous avez droit à 30 jours de congés payés par an, qui peuvent être pris avec un accord préalable. La période de référence pour le calcul des congés est du 1er juin au 31 mai de l'année en cours. Les congés non utilisés ne peuvent pas être reportés.

6. Convention collective applicable: La convention collective applicable est la convention collective nationale applicable aux bureaux d'études, bureaux d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil du 15 décembre 1987 (SYNTEC). Les deux parties conviennent de s'y référer pour les dispositions relatives aux relations de travail non couvertes par le présent contrat. La classification de l'employé est 2.1 coefficient 115, de l'échelle nationale desingénieurs et cadres

7. Notice Period: Your employment can be terminated by Marquis Technologies at any time by giving you notice of 1 month in writing or lieu of payment. The employee if willing to terminate the employment shall do so by giving a written notice of 1 month. Marquis Technologies shall have the sole discretion to accept the employee's resignation and relieve an employee on determination or early termination of the agreement.

8. Attached with this agreement is a job description. Detailed day to day scope of work has been elaborated. The attached job description forms an integral part of this agreement. You will acknowledge the contents thereof by signing this Agreement.

9. Professional expenses: Expenses which are related to project like test van, driver, sim card and logistic fees like courier or purchase of any inventory items will be reimbursed as per the approval of Manager.

No other expenses like personal Parking, Lunch, and Fuel, Entertainment or any other expense will be reimbursed unless agreed or approved over in writing/email with Manager. Do not use office material provided by company for any type of personal use.

10. Social Protection: The Employee will benefit from the applicable social laws in France, particularly in regards to social security. The Employee commits herself to be in compliance with French regulations

12. while working with Marquis Technologies you cannot do any freelancing, or any other private work related to mobile test engineering or homologation process or any other activities during your tenure with the Company. You are required to provide exclusive services to the Company.

7. Délai de préavis : Marquis Technologies peut mettre fin à votre emploi en tout temps en vous donnant un préavis écrit d'un mois ou un paiement tenant lieu de préavis. L'employé qui souhaite mettre fin à son emploi doit le faire en donnant un préavis écrit d'un mois. Marquis Technologies aura la seule discrétion d'accepter la démission de l'employé et de le relever de ses fonctions en cas de détermination ou de résiliation anticipée de l'accord.

8. Une description de poste est jointe à cet accord. La portée détaillée du travail au jour le jour a été élaborée. La description de poste ci-jointe fait partie intégrante du présent accord. Vous en reconnaissez le contenu en signant le présent accord.

9. Frais professionnels : Les dépenses liées au projet, telles que le camion d'essai, le chauffeur, la carte SIM et les frais de logistique, tels que le courrier ou l'achat de tout article de stock, seront remboursées avec l'accord du directeur.

10. Aucune autre dépense comme le stationnement personnel, le déjeuner, le carburant, les divertissements ou toute autre dépense ne sera remboursée, sauf accord ou approbation par écrit ou par courrier électronique avec le directeur. N'utilisez pas le matériel de bureau fourni par l'entreprise pour un usage personnel, quel qu'il soit.

11. Protection sociale : L'employé bénéficiera des lois sociales applicables en France, notamment en matière de sécurité sociale. L'employé s'engage à se conformer à la réglementation française

12. Pendant que vous travaillez avec Marquis Technologies, vous ne pouvez pas faire de travail indépendant, ou tout autre travail privé lié à l'ingénierie des tests mobiles ou au processus d'homologation ou toute autre activité pendant votre mandat avec la société. Vous êtes tenu de fournir des services exclusifs à la société.

Marquis Technologies

250 bis boulevard Saint-Germain 75007 Paris, France. Website: www.marquistech.com

13.

Confidentiality: In the performance of your duties, you will come to possess information about and have access to (written or unwritten or in whatever form) the Company's operations, processes, plans, clients, suppliers, etc. All such information shall be held by you in the strictest of confidence and shall not be divulged to any person during your service with the Marquis Technologies or thereafter and shall always remain the property of the Company. In the event of you contravening this confidentiality provision while in service of Marquis Technologies or hereafter then Marquis Technologies will be at liberty to initiate appropriate legal proceedings.

14. Non-Disclosure:

You shall not communicate, or attempt to communicate to the public, media bodies, journals, academic institutions etc. or cause to disclose at any time, any information or documents, official or otherwise relating to Marquis Technologies except with the prior written approval of the Authorized Person of Marquis Technologies. You shall be obligated to the provisions of the detailed NDA enclosed herewith which shall be signed by you before joining.

15. clause for Termination for Non- performance and misconduct:

Your services are liable to be terminated without any notice or salary in lieu thereof for non-performance, misconduct, non-compliance, Fraud/False documents, Fraud/False Identity, Inadequate and insufficient required documents, without being exhaustive and without prejudice to the general meaning of the term "misconduct" in the case of reasonable suspicion of misconduct, disloyalty, commission of an act involving moral turpitude, any act of indiscipline or inefficiency.

Also your services may be terminated due to Lack of job related skills, Improper character or Attitude, Integrity issues, or any other reason that the company believes renders the employee unsuitable for continuing employment with the company.

13. Confidentialité :

Dans l'exercice de vos fonctions, vous serez amené à acquérir des informations sur et à avoir accès aux opérations, processus, plans, clients, fournisseurs, etc. de la Société (qu'ils soient écrits ou non, sous quelque forme que ce soit). Toutes ces informations devront être conservées par vous dans la plus stricte confidentialité et ne devront être divulguées à aucune personne pendant votre service au sein de Marquis Technologies ou par la suite, et elles resteront toujours la propriété de la Société. Dans le cas où vous enfreindriez cette disposition de confidentialité pendant votre service chez Marquis Technologies ou par la suite, Marquis Technologies sera libre d'engager les procédures légales appropriées.

14. Non-divulgaration :

Vous ne devez pas communiquer, ou tenter de communiquer au public, aux organes de presse, aux journaux, aux institutions universitaires, etc. ou faire en sorte de divulguer à tout moment, toute information ou document, officiel ou non, relatif à Marquis Technologies, sauf avec l'approbation écrite préalable de la personne autorisée de Marquis Technologies. Vous serez tenu de respecter les dispositions de l'accord de confidentialité détaillé ci-joint, que vous devrez signer avant votre adhésion.

15. Clause de résiliation pour non-exécution et mauvaise conduite :

Vos services sont susceptibles d'être résiliés sans préavis ni salaire en remplacement pour inexécution, mauvaise conduite, non-conformité, fraude/faux documents, fraude/fausse identité, documents requis inadéquats et insuffisants, sans être exhaustif et sans préjudice de la signification générale du terme "mauvaise conduite" en cas de suspicion raisonnable de mauvaise conduite, déloyauté, commission d'un acte impliquant une turpitude morale, tout acte d'indiscipline ou d'inefficacité.

Vos services peuvent également être résiliés en raison d'un manque de compétences professionnelles, de problèmes de moralité ou d'intégrité des attitudes, ou pour toute autre raison qui, selon l'entreprise, rend l'employé inapte à poursuivre son emploi au sein de l'entreprise.

Marquis Technologies

250 bis boulevard Saint-Germain 75007 Paris, France. Website: www.marquistech.com

| India | USA | Canada | United Kingdom | Sweden | Switzerland | Denmark | Germany | Netherlands | Italy | Poland | France | Spain | Estonia | Czech Republic | Romania | Bulgaria | UAE | Egypt | Australia | Japan | Singapore | Indonesia | South Korea | China | Hong Kong | Mexico | Brazil

16. Intellectual Property Rights:

Any product development, process, discovery, plan, specification, program, design, process, adaptation or improvement in procedure or other matters of work which can be the subject matter of protection granted to any intellectual property rights (including without limitation to patents, designs and copyrights), made, developed or discovered by you alone or jointly with any other person or persons while in your association with Marquis Technologies in connection with or in any way affecting or relating to the business of Marquis Technologies or capable of being used or adapted for use therein or in connection therewith shall forthwith be disclosed to Marquis Technologies and shall belong to and be the absolute property of Marquis Technologies.

17.

all such things from any final monetary settlement due to you, and take such other action, as Marquis Technologies deems proper in the event of your failure to account for such property to the satisfaction of Marquis Technologies.

18. Clause for Non-Compete:

Non-Compete: You covenant and agree that, during the term of your employment with the Company and for twelve (12) months after the termination thereof, regardless of the reason for the employment termination, you will not, directly or indirectly, anywhere in the Territory, on behalf of any Competitive Business perform the same or substantially the same Job Duties.

Not to make available any document either prepared by me or brought to my attention/consideration during the tenure in Marquis Technologies to any person connected with the industry or otherwise.

16. Droits de propriété intellectuelle :

Tout développement de produit, procédé, découverte, plan, spécification, programme, conception, processus, adaptation ou amélioration de procédure ou autres questions de travail pouvant faire l'objet d'une protection accordée à tout droit de propriété intellectuelle (y compris, sans limitation, les brevets, les dessins et modèles et les droits d'auteur), réalisé, développés ou découverts par vous seul ou conjointement avec une ou plusieurs autres personnes alors que vous êtes associé à Marquis Technologies en rapport avec ou affectant de quelque façon que ce soit les activités de Marquis Technologies ou pouvant être utilisés ou adaptés pour être utilisés dans ce cadre ou en rapport avec celui-ci, doivent être immédiatement divulgués à Marquis Technologies et doivent appartenir à et être la propriété absolue de Marquis Technologies.

17.

re toutes ces choses de tout règlement monétaire final dû à vous, et prendre toute autre mesure que Marquis Technologies juge appropriée en cas de votre manquement à rendre compte de ce bien à la satisfaction de Marquis Technologies.

18. Clause de non-concurrence :

Non-concurrence : Vous vous engagez et convenez que, pendant la durée de votre emploi avec la société et pendant douze (12) mois après la fin de celui-ci, quelle que soit la raison de la cessation d'emploi, vous ne ferez pas, directement ou indirectement, n'importe où dans le territoire, au nom d'une entreprise concurrentielle, le même travail ou essentiellement le même travail.

Ne pas mettre à la disposition de toute personne liée à l'industrie ou autre, tout document préparé par moi ou porté à mon attention/à ma considération pendant la durée de mon mandat chez Marquis Technologies.

Not to make available any document after the removal of the logo of the organization Marquis Technologies and other associates to camouflage the document. You shall not divulge any knowledge information etc. acquired during the tenure at Marquis Technologies. You shall not inform anyone of the business activities of Marquis Technologies either as of now or projected and planned for the future

Not to solicit my colleagues in Marquis Technologies both currently working and those who have worked in the past, in Marquis Technologies and associated companies, to offer their own services for some other company or induce them to secure the services of other people.

19. Non-Solicitation of Clients:

You agree that you will not, without the prior written consent of the Employer, at any time during your Employment with the Employer or for a period of 2 year from the termination of your employment however Caused (whether your employment is terminated by you or the Employer and whether with or without cause or in breach of this Agreement), either individually or through any company controlled by you and either on Your own behalf or on behalf of any person competing or endeavouring to compete with the Employer, directly or indirectly solicit, endeavour to solicit or gain the custom of, canvass or interfere with any person who is a Client of the Employer as at the date of termination of your employment or use your personal knowledge of or influence over any such client to or for your own benefit or that of any other person competing with the Employer.

You agree that you will not join any of the Marquis Technologies client directly or indirectly.

Ne mettre à disposition aucun document après la suppression du logo de l'organisation Marquis Technologies et autres associés pour camoufler le document. Vous ne devez pas divulguer les connaissances, etc. acquises pendant votre mandat chez Marquis Technologies. Vous ne devez informer personne des activités commerciales de Marquis Technologies, qu'elles soient actuelles ou projetées et prévues pour l'avenir.

Ne pas solliciter mes collègues de Marquis Technologies, qu'ils travaillent actuellement ou qu'ils aient travaillé dans le passé, dans Marquis Technologies et dans des entreprises associées, pour qu'ils offrent leurs propres services à une autre entreprise ou les inciter à s'attacher les services d'autres personnes.

19. Non-sollicitation des clients :

Vous acceptez de ne pas, sans le consentement écrit préalable de l'employeur, à aucun moment pendant votre emploi chez l'employeur ou pendant une période de 2 ans à compter de la fin de votre emploi quelle qu'en soit la cause (que votre emploi soit résilié par vous ou par l'employeur et que ce soit avec ou sans motif ou en violation du présent accord), que ce soit individuellement ou par l'intermédiaire d'une société contrôlée par vous et soit en votre nom propre, soit au nom de toute personne en concurrence ou s'efforçant d'être en concurrence avec l'employeur, directement ou indirectement, solliciter, s'efforcer de solliciter ou d'obtenir l'habitude de, démarcher ou interférer avec toute personne qui est un client de l'employeur à la date de cessation de votre emploi ou utiliser votre connaissance personnelle ou votre influence sur un tel client pour votre propre bénéfice ou celui de toute autre personne en concurrence avec l'employeur.

Vous vous engagez à ne pas rejoindre directement ou indirectement un client de Marquis Technologies.

Non-Disclosure Agreement

I agree to be bound by obligations detailed in this personal Non-Disclosure Agreement in connection with my designation as Specialist In Engineering and any other tasks and/or assignments. I may perform for and to Marquis Technologies including its affiliated companies [and representatives] (hereinafter "Marquis Technologies").

Within the scope of this personal Non-Disclosure Agreement I shall possibly receive or have access to non-public information (including but not limited to intellectual properties, business, economic, financial, technical, electronic and commercial data as well as names, addresses, lists and or any other data and / or personal data of employees, etc. owned by or relating to Marquis Technologies or other companies of the Marquis Technologies - group or affiliates, sub- contractors, other contractors and/or customers of Marquis Technologies or any other information of Marquis Technologies in respect of which Marquis Technologies under any obligation of confidence to third party (herein after the "information"). Such information may be in verbal, written or any other materialized form (including but not limited to photos, slides, video tapes, computers diskettes, CD-ROMS etc.). I hereby agree to keep the information or any part thereof in whatever forms strictly confidential and I shall not disclose or otherwise may available the information to third parties (including but not limited to my employer, representatives or advisor of the employer or my colleagues/workmates) without the prior written consent of Marquis Technologies nor make copies of information nor store it (in electronic form or otherwise) especially I acknowledge that any and all information that may be available from computers or databases of Marquis Technologies or its employees, officers, directors or agents, disclosed to me orally in internal / external discussions of such Marquis Technologies employees, officers, directors or agents or otherwise available, shall be deemed especially sensitive confidential information of Marquis Technologies which I shall not disclose to any one or use for any purposes.

I also agree the sub- contractor may disclose information regarding us under our relationship for confidential us by Marquis Technologies.

Accord de non-divulgation

J'accepte d'être lié par les obligations détaillées dans le présent accord personnel de non-divulgation en ce qui concerne ma désignation en tant que spécialiste en ingénierie et toute autre tâche et/ou mission. Je peux effectuer des tâches pour et au profit de Marquis Technologies, y compris ses sociétés affiliées [et ses représentants] (ci-après "Marquis Technologies").

Dans le cadre de cet accord personnel de non-divulgation, je recevrai éventuellement ou aurai accès à des informations non publiques (y compris, mais sans s'y limiter, les propriétés intellectuelles, les données commerciales, économiques, financières, techniques, électroniques et commerciales ainsi que les noms, adresses, listes et/ou toutes autres données et/ou données personnelles des employés, etc. qui appartiennent à Marquis Technologies ou à d'autres sociétés du groupe Marquis Technologies ou qui s'y rapportent - groupe ou sociétés affiliées, sous-traitants, autres entrepreneurs et/ou clients de Marquis Technologies ou toute autre information de Marquis Technologies à l'égard de laquelle Marquis Technologies a une obligation de confidentialité envers un tiers (ci-après appelée " information "). Ces informations peuvent être sous forme verbale, écrite ou toute autre forme matérialisée (y compris, mais sans s'y limiter, les photos, les diapositives, les bandes vidéo, les disquettes d'ordinateur, les CD-ROM, etc.) J'accepte par la présente de garder l'information ou toute partie de celle-ci sous quelque forme que ce soit strictement confidentielle et je ne dois pas divulguer ou autrement mettre l'information à la disposition de tiers (y compris, mais sans s'y limiter, mon employeur, les représentants ou les conseillers de l'employeur ou mes collègues de travail) sans le consentement écrit préalable de Marquis Technologies, ni faire de copies de l'information ni la stocker (sous forme électronique ou autre), en particulier je reconnais que toute l'information qui peut être disponible à partir des ordinateurs ou des bases de données de Marquis Technologies ou de ses employés, les dirigeants, directeurs ou agents, qui me sont divulgués oralement lors de discussions internes/externes de ces employés, dirigeants, directeurs ou agents de Marquis Technologies ou autrement disponibles, seront considérés comme des informations confidentielles particulièrement sensibles de Marquis Technologies que je ne divulguerai à personne ou que je n'utiliserai à aucune fin.

J'accepte également que le sous-traitant puisse divulguer des informations nous concernant dans le cadre de notre relation pour que Marquis Technologies les rende confidentielles

Marquis Technologies

250 bis boulevard Saint-Germain 75007 Paris, France. Website: www.marquistech.com

This Non-Disclosure Agreement shall be valid during the whole term of the order and shall remain in force after the termination thereof as long as the information becomes public knowledge.

Should I violate any provision of this Non-Disclosure agreement I shall pay Marquis Technologies as liquidated damages the amount of Euro 100,000/- (One Hundred Thousand Euro Only). I fully understand and agree that the payment of this liquidated damages would not be sufficiently remedy for any breach of obligations under this Non-Disclosure agreement and Marquis Technologies shall also be entitled to specific performance and injunctive relief as well as to consequential, special, incidental, punitive or indirect cost, damages or expenses of any kind and compensation for loss of profit, business or goodwill as remedies for any such breach. Payment of the liquidated damages does not release me from obligation under this Non-Disclosure agreement

I hereby give my consent to Marquis Technologies or third parties on behalf and under direct authority of Marquis Technologies to process my personal data as deemed appropriate and necessary in the operations of Marquis Technologies in connection to the purpose of the Non-Disclosure agreement and undertakings related to it. This process will be done in compliance with Marquis Technologies guidelines and applicable legislation. I acknowledge that as a global company, Marquis Technologies has international sites throughout the world and to the extent necessary the personal data related to me be sent to any site within Marquis Technologies.

Cet accord de non-divulgence sera valable pendant toute la durée de la commande et restera en vigueur après la fin de celle-ci tant que les informations seront portées à la connaissance du public.

Si je viole une disposition de cet accord de non-divulgence, je paierai à Marquis Technologies, à titre de dommages et intérêts, un montant de 100 000 euros (cent mille euros seulement). Je comprends et accepte pleinement que le paiement de ces dommages-intérêts ne serait pas un recours suffisant pour toute violation des obligations en vertu du présent accord de non-divulgence et Marquis Technologies aura également droit à une exécution spécifique et à une injonction ainsi qu'à des coûts, dommages ou dépenses consécutifs, spéciaux, accessoires, punitifs ou indirects de toute nature et à une compensation pour le manque à gagner, l'activité ou la bonne volonté comme recours pour toute violation de ce type. Le paiement des dommages-intérêts fixés ne me libère pas de l'obligation qui m'incombe en vertu du présent accord de non-divulgence

Par la présente, je donne mon consentement à Marquis Technologies ou à des tiers au nom et sous l'autorité directe de Marquis Technologies pour traiter mes données personnelles comme jugé approprié et nécessaire dans les opérations de Marquis Technologies en relation avec le but de l'entente de non-divulgence et des engagements qui s'y rapportent. Ce processus sera effectué en conformité avec les directives de Marquis Technologies et la législation applicable. Je reconnais qu'en tant qu'entreprise mondiale, Marquis Technologies a des sites internationaux dans le monde entier et que, dans la mesure nécessaire, les données personnelles me concernant seront envoyées à tout site de Marquis Technologies.

Place:

Lieu:

Date:

Date:

Signature:

Signature:

Name:

Name:

Marquis Technologies

250 bis boulevard Saint-Germain 75007 Paris, France. Website: www.marquistech.com

| India | USA | Canada | United Kingdom | Sweden | Switzerland | Denmark | Germany | Netherlands | Italy | Poland | France | Spain | Estonia | Czech Republic |
| Romania | Bulgaria | UAE | Egypt | Australia | Japan | Singapore | Indonesia | South Korea | China | Hong Kong | Mexico | Brazil |